

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 janvier 2013

DCM N°13-01-08

Objet : Attribution d'une subvention à l'association du Livre à Metz pour l'année 2013.

Rapporteur : M. FONTE, Adjoint au Maire

La ligne éditoriale de la 26^e édition du festival du livre de Metz, « Littératures et Journalisme », annoncée les 12, 13 et 14 avril 2013 se poursuit autour de ce qui constitue, depuis maintenant trois ans, son identité, à savoir les rapports fondamentaux reliant les différentes formes de littérature et le journalisme.

Cette identité lui donne d'ailleurs son caractère unique en France puisqu'il n'existe pas d'autre manifestation interdisciplinaire consacrée à cette thématique et qui s'adresse au grand public.

Organisée par l'association du Livre à Metz, la manifestation posera sa « Grande Librairie » place de la République et multipliera sur les sites alentours (Arsenal, Saint-Pierre aux Nonnains et Ecole supérieure d'art de Lorraine) des actions de médiation diversifiées et pluridisciplinaires pour les publics curieux de littérature et de culture.

L'édition 2012 marquée par la thématique américaine a connu un réel retentissement public et médiatique dans la région. L'arrivée cette année de partenaires médias nationaux comme France Inter, Télérama, Le Magazine Littéraire y a contribué. La fréquentation s'est stabilisée autour de 35 000 personnes dont 5 000 qui ont suivi la cinquantaine de rendez-vous, rencontres, tables rondes, grands débats et animations connexes (spectacles, expositions, lectures...). Parmi les quelque 200 auteurs invités, l'ouverture à la littérature étrangère a été particulièrement remarquée.

En 2013, l'écrivain franco-libanais Amin Maalouf, membre de l'Académie Française, sera le parrain de la manifestation. La proposition d'aller à la découverte d'auteurs étrangers est renouvelée. Avec l'objectif d'en faire un événement référent de portée transfrontalière ou nationale, la programmation sera encore renforcée cette année à travers notamment l'invitation de grands auteurs.

L'association développe également un travail de fond et de sensibilisation au livre et à l'écrit tout au long de l'année avec de multiples partenaires comme le réseau des Bibliothèques-Médiathèques dans les quartiers de Metz ou l'association « la Pédiatrie enchantée » qui propose d'amener l'art et la culture aux enfants en milieu hospitalier.

Les actions en direction des publics jeunes (milieu scolaire et universitaire à Metz et en région) seront élargies par une ouverture à la forme BD, le développement du dispositif des ateliers d'écriture en collèges et lycées tout au long de l'année et la volonté de dédier le premier jour du festival à la jeunesse avec un programme spécifique. Christian Voltz sera l'invité d'honneur jeunesse.

Des Prix seront enfin décernés : le Prix Marguerite Puhl-Demange, le Prix Marianne de la Chambre des Notaires de la Moselle, le Prix de la Nouvelle des Lycéens et le Prix Jeunesse Graouly.

Aussi, il est proposé de verser une subvention de fonctionnement à l'association du Livre à Metz d'un montant total de 200 000 € pour l'exercice 2013, reconduction de l'aide municipale apportée l'an passé.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

Sur proposition de la Commission des Affaires Culturelles réunie en date du 10 janvier 2013,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement pour un montant total de 200 000 € à l'association du Livre à Metz en vue de l'organisation du Salon « Littératures et Journalisme » de Metz du 12 au 14 avril 2013.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment la convention d'objectifs et de moyens et tout avenant éventuel.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Antoine FONTE
Adjoint Délégué à la Culture

Service à l'origine de la DCM : Action culturelle

Commissions : Affaires

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 39

Absents : 16

Dont excusés : 8

Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE